

LES RECETTES MIRACLES POUR ACCROÎTRE SON POUVOIR D'ACHAT

Crise sanitaire et crise économique aidant, le **Réseau anti-arnaques** a pu constater une nette prolifération des offres publicitaires visant justement à compenser l'inflation et l'érosion des revenus. Tous les canaux de communication sont utilisés, mais le canal des réseaux sociaux reste en position de leader.

Le **Réseau anti-arnaques** se propose de lister les pistes proposées par les professionnels, sachant que les réseaux sociaux font l'objet d'une attention toute particulière de la **Cellule de Veille Internet (CVI)**

- Les promos de la grande distribution

Les prix intéressants ne sont pas toujours dans les volumes plus importants ou sur les têtes de gondole.

- Les offres de remboursement publicitaire

Préparez vous à devoir réunir tous les justificatifs pour obtenir le remboursement du prix d'achat et veillez à respecter la date limite de l'offre.

- Le cash back (cagnotte constituée par un pourcentage de vos achats).

Privilégiez les propositions gratuites.

- Les comparateurs de prix d'énergie ou de complémentaires santé

Mais leur démarche n'est pas désintéressée : ils recueillent toutes les informations nécessaires et les communiquent, moyennant rémunération, à leurs « partenaires. »

- Le MLM (ventes multi-niveau)

Stocks à constituer, frais d'adhésion éventuels, prix souvent excessifs compte tenu du mode de distribution et du mode de rémunération, limites du parrainage : le MLM n'est pas un long fleuve tranquille.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)